

Tournoi des Corsaires

Saint-Malo - 13/14 Mai 2017

Séries R4/R5 R6/D7 D8/D9 P

Règlement

ARTICLE I : Le tournoi est autorisé sous le numéro : 16.BRET. 35/TI.I./005

Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBad), de la Ligue de Bretagne de Badminton (LBBa) et du présent règlement.

ARTICLE II : Le Juge-Arbitre du tournoi est M. Michel VANLANDE.

ARTICLE III : Le tournoi est ouvert aux licenciés FFBad « senior » dans les séries suivantes : R4 R5 R6 D7 D8 D9 P10 P11 P12.

Le tournoi est également ouvert aux joueurs des catégories : Cadet, Junior et Vétéran.

ARTICLE IV : Les tableaux proposés sont : Simple homme, Simple dame, Double hommes, Double dames et Double mixtes.

Les simples, les doubles et les Mixtes se joueront en poules, puis par élimination directe.

ARTICLE V : Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans la série de leur classement.

La prise en compte du classement des joueurs sera faite au 27/04/2017 afin de les mettre dans les séries correspondant à leur classement.

ARTICLE VI : La date limite d'inscription est le 2/05/2017.

En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception, le cachet de la poste faisant foi.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux tableaux maximum (et un seul le samedi : Simple ou Mixte).

ARTICLE VII :

Le montant des droits d'engagement est de 11 € pour un tableau et de 16 € pour 2 tableaux.

Seuls pourront être remboursés les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort qui est fixée au 07 Mai 2017.

En cas de forfait après le tirage au sort, et sauf présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur...) le jour de la compétition ou, au plus tard, dans les 5 jours qui suivent la fin de la compétition, les frais d'inscription resteront acquis au comité d'organisation.

ARTICLE VIII : Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

Avec l'accord du Juge-Arbitre, il se réserve également le droit de :

- changer le mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries.
- compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.
- considérer comme nulle toute feuille d'inscription qui serait mal remplie ou illisible.

ARTICLE IX : Les inscriptions se feront par courrier postal et seront réglées obligatoirement par chèque à l'ordre du CJF Badminton. Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

Les pré-inscriptions par e-mail sont acceptées.

Le contrôle des licences se fera via POONA. Le joueur devra être licencié à la date limite d'inscription, soit le 2 Mai 2017.

ARTICLE X : Les convocations seront adressées au responsable indiqué sur la feuille d'inscription, et uniquement par e-mail.

ARTICLE XI : Les volants officiels sont les « Babolat 4 » pour les joueurs classés R4 à D9. Les joueurs évoluant dans les tableaux P pourront jouer en volant plastique, le volant officiel étant le « Yonex Mavis 300 ».

En cas de litige entre les joueurs, les volants officiels seront employés.

Les volants sont à la charge des joueurs et à partage égal entre ces derniers.

ARTICLE XII : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad sera exigée (jupe et short en particulier).

ARTICLE XIII : Tout participant devra se faire connaître à la table de marque dès son arrivée.

Les joueurs seront convoqués 60 mn avant le début de leur 1^{er} match.

Si un joueur souhaite quitter le gymnase durant la compétition, il devra obligatoirement solliciter l'accord du juge-arbitre.

ARTICLE XIV : Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel nécessaire à son match.

Le tournoi se déroulera en match de 21 points et au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants).

Les matchs seront auto-arbitrés. Cependant, à tout moment du tournoi, tout joueur peut faire appel au juge-arbitre qui désignera un arbitre (ou faisant office).

ARTICLE XV : Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 mn d'avance sur l'horaire prévu. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif.

Le temps minimum de repos entre les matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.

Les joueurs disposent de 3 mn d'échauffement à compter de l'appel de leur match. Passé ce délai, tout joueur non présent pourra être déclaré par le Juge-Arbitre comme forfait.

Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer, ainsi que leurs coachs respectifs.

Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque

ARTICLE XVI : Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBad.

Point particulier : Si le volant touche les poutres ou le plafond :

- à l'engagement, il sera réputé « Let » et remis ;
- au cours de l'échange, il sera compté faute.

ARTICLE XVII : Tout joueur ayant un partenaire dans l'incapacité de jouer doit prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur), ou de sa non-participation.

ARTICLE XVIII : Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou incident.

ARTICLE XIX : Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer des photos et des vidéos pendant la durée de la compétition, et de diffuser celles-ci pour les besoins de la communication du Club (Sites web, réseaux sociaux, presse...)

ARTICLE XX : Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera également affiché dans la salle.